

Conseil général de la Commune de Prévonloup

Séance ordinaire du 19 juin 2024

Appel

Deux personnes sont présentes, le Président demande s'ils souhaitent être assermentés. Non ils sont venus pour observer.

Le Président annonce la démission de Monsieur Santos David.

PV de la séance du 23 janvier 2024

Le PV de la dernière séance est disponible sur le site internet de la Commune. Il est accepté à l'unanimité

Correspondances et communications de la Municipalité

Alain Michel

Indique qu'il y a un projet pour une ferme sur la parcelle 72 (entrée du village depuis Lucens) en face de l'immeuble. Ce projet nécessite l'octroi d'un droit de passage

Pierre-Alain Ogay

Pas de communication

Philippe Ligniger

Un point sur la nouvelle STEP, avec la pose de la première pierre. Un nouveau réseau de 16 kilomètre va être créé pour le transport des boues. Un dossier est disponible sur le site de la Commune de Prévonloup, dans ce dossier figure les différentes étapes.

Eau – Dompierre – Prévonloup – Lovatens

Une séance a eu lieu le 18 juin pour la distribution de l'eau potable. Au dernier Conseil l'information concernant de gros investissement de la Commune de Billens pour son réseau. La Commune de Billens a décidé de quitter le projet. Il est toujours possible de prendre l'eau depuis le réservoir des Dailles. Le projet n'est pas abandonné, mais tout doit être recalculé.

Marc Schneider

Un point de situation sur la demande pour la zone 30km/h. Premier rendez-vous avec le canton a eu lieu, la zone limitée à 30km/h ne peut s'étendre qu'au centre du village. Suite des démarches avec la mise en place d'une commission cet automne.

Divers travaux vont être effectués sur différents chemins pour améliorer la récolte de l'eau de pluie.

Renouvellement du bureau

Renouvellement du Président. Appel du Vice-Président Jean-Jacques Ogay pour venir prendre la place du Président Léandre Bolomey.

Président

Le Vice-Président demande si Léandre se représente ? Léandre répond que oui

Il demande si un membre de l'assemblée est intéressé à prendre la place de Président ?

Personne ne se manifeste.

Du fait qu'une seule personne est intéressée, élection tacite. Léandre est reconduit comme Président du Conseil pour l'année à venir.

Le Vice-Président donne la place au Président.

Vice-Président

Léandre Bolomey demande si quelqu'un est intéressé par le poste de Vice-Président ? Personne.

Jean-Jacques Ogay souhaite-t-il se représenter ? Il répond que ce n'est pas beaucoup de travail, mais qu'il laisse volontiers sa place.

Pas d'autre candidat. Election tacite, Jean-Jacques Ogay est reconduit comme Vice-Président pour le Conseil.

Scrutateurs

Hervé Wyssa & Quentin Estoppey renouvellent leur mandat comme scrutateurs.

Renouvellement de la Commission de Gestion

Actuellement composée de Véronique Paccaud, David Santos, Hervé Wyssa et Jean-Marc Crottaz comme suppléant.

Véronique Paccaud est absente mais a informé le Président qu'elle souhaite se représenter. Jean-Marc Crottaz remplace David Santos et Hervé Wyssa poursuit son mandat. Isabelle Christinet quant à elle rejoint l'équipe comme suppléante.

Préavis 02-2024 : Comptes 2023

Lecture du préavis par la secrétaire

Présentation des comptes par la boursière Marie Rossier

| | |
|--------------------|-------------------|
| Total des charges | CHF. 954'574.23 |
| Total des revenus | CHF. 1'061'767.15 |
| Excédent de revenu | CHF 107'192.92 |

Le budget 2023 prévoyait un excédent de charges de CHF 36'612.80, les revenus sont largement supérieurs au budget.

Détails des différences au budget

1 – Administration - Aucunes remarques

2 – Finances

21 - Impôts – charges - Défalcation d'impôts de CHF 5'527.12

21 – Impôts – Revenus Principales différences aux prévisions du budget :

Impôts revenus et fortune : CHF 62'458.76

Impôts à la source : CHF 5'590.60

Impôts bénéfice à capital : CHF 12'876.90

Droits de mutations : CHF 51'905.05

Impôts récupérés après défalcation : CHF 22'119.90

Gains immobiliers : CHF 33'354.35

Nous restons toujours prudents lors de l'élaboration du budget concernant les revenus d'impôts revenus et fortune, après une diminution en 2022 les revenus effectifs sont nettement supérieurs. S'ajoutent à cela des revenus exceptionnels (Droits de mutations, gains immobiliers) mais 50% de ces gains seront à retourner au canton par le biais du décompte final 2023 de la cohésion sociale.

22 – Service financier – charges - - Intérêts des dettes, budget CHF 3'600, charges réelles

CHF 11'945.89. - Attribution à provision sur débiteurs pour CHF 14'268.87

22 – Service financier – revenus - Péréquation décompte année précédente (2021) : CHF 174'686.00, le montant correspond principalement aux dépenses thématiques 2021 importantes suite à l'amortissement d'une partie des travaux par le compte courant en 2022.

23 – Amortissements, réserves non ventilées - Attribution au fond de réserve générale de CHF 150'000.00

3 – Domaines et bâtiments

352 – Collège – Charges - Entretien

CHF 16'333.25 – Porte d'entrée collège (préavis 04-2022)

CHF 1'069.50 – Entretien chauffage

CHF 1'711.60 – Changement cuisinière studio

CHF 1'367.25 – Changement WC appartement

CHF 1'289.00 – Entretien toiture

Amortissement Bâtiment collège : CHF 17'629.45 - Horloge (préavis 04-2019)

352 – Collège – Revenus - Prélèvement Bâtiment collège : CHF 16'333.25 – Porte d'entrée collège, prélèvement au fond de réserve générale (Bilan 9281.1).

4 – Travaux

45 – Ordures ménagères et déchetterie – Charges - Entretien décharge : CHF 2'094.75 remplacement du sac et entretien Molok. Sans l'entretien Molok ci-dessus, le manque à gagner pour le compte 45 (ordures ménagères et déchetterie) est de CHF 5'720.05, pour nous approcher de l'autofinancement, la taxe devrait être augmentée de ~CHF 29.00 (196 taxes facturées en 2023).

Suite à l'approbation du nouveau règlement, CHF 24.00 supplémentaires sont prévus sur la taxe, ils amélioreront nettement l'autofinancement de ce compte pour 2024.

46 – Réseaux d'égouts, d'épuration – Charges - - Attribution au fonds affectés CHF 3'341.55

46 – Réseaux d'égouts, d'épuration – Revenus - Taxe d'introduction : CHF 7'500.00

5 – Instruction publique et cultes

51 – Enseignement – Revenus - - Décompte AISMLE, CHF 9'648.45 en notre faveur.

58 - Temples et cultes – Charges - - Contribution 2022 au frais de la Paroisse Catholique pour un montant de CHF 1'121.70, erreur de non facturation de leur part.

6 – Police

60 – Administration – Revenus - - Différents permis de construire pour un montant de CHF 7'618.00

62 – Contrôle des habitants – Charges - CHF 1'627.90 (Budget CHF 800.00)

62 – Contrôle des habitants – Revenus - CHF 2'283.55 (Budget CHF 1'250.00)

7 – Sécurité sociale

71 – Service social – Charges

- FAJE décompte final 2021 : CHF 1'010.00

- ARAJ décompte final 2022 : CHF 970.20

72 – Cohésion sociale cantonale – Charges - Attribution à provision de CHF 70'000.00. Ce montant sera nécessaire pour le décompte final de la cohésion sociale 2023 (~20'000.00 CHF lié à l'augmentation des recettes fiscales et ~50'000.00 CHF pour le 50% des droits de mutations et gains immobiliers perçus en 2023).

72 – Cohésion sociale cantonale – Revenus - Décompte 2022, en notre faveur : CHF 9'378.00

8 – Services industriels

81 – Service des eaux – Charges - Entretien CHF 6'932.50, travaux pour l'alimentation des fontaines depuis les captages.

81 – Service des eaux – Revenus - Vente d'eau supérieure au budget de CHF 4761.10 - Taxes d'introduction pour CHF 5'000.00

Les comptes 2023 de la commune de Prévonnoloup ont été contrôlés le 26 avril 2024 par monsieur Valmir Haxhosaj de la Fiduciaire Favre Révision SA.

Lecture du rapport de la Commission de Gestion par Hervé Wyssa rapporteur.

Questions / remarques

Sumi Claire-Lise, question concernant la cohésion sociale, qu'est-ce que c'est ?

Michel Alain : c'est le nouveau nom des frais en lien avec le social. Montant défini par la péréquation

Le préavis est accepté à l'unanimité

Préavis 03-2024 - Demande d'un crédit de CHF 22'000 pour le remplacement des fenêtres de la face arrière du collège

Lecture du préavis par la secrétaire

Lecture du rapport de la commission. Composée d'Isabelle Christinet – Quentin Estoppey et Daniel Michel rapporteur. Le rapport de la commission a été signé uniquement par deux membres de la commission. Mme Christinet passe à la lecture du rapport minoritaire établi par elle-même.

Le rapport minoritaire inclus un amendement pour le remplacement de 10 fenêtres sur la face arrière et de 5 fenêtres sur la face avant. Pour un investissement de 33'000 francs (ordre de grandeur selon le préavis initial). Pas de changement au niveau du mode de financement.

Alain Michel prend la parole, pour la municipalité aucun problème pour faire les travaux sur la face avant et la face arrière en même temps.

Questions / Remarques :

33'000 francs c'est pour les 15 fenêtres ? Réponse : oui c'est une estimation.

Sumi Claire-Lise : le choix de la couleur pourquoi en blanc ? Réponse car les nouvelles fenêtres sont déjà blanches.

Encadrement gris clair comme ceci pas trop de contraste avec le blanc.

Schneider Chrisitan : est-ce que ce projet inclus les grosses vitres ? Réponse : Non uniquement pour les appartements.

Passage au vote de l'amendement (rapport minoritaire) – 12 oui – 1 non

L'amendement est accepté.

Préavis 04-2024 - Demande d'un crédit de CHF 15'000 pour la réfection de la fontaine de la route de Romont

Lecture du préavis par secrétaire

Lecture du rapport de la commission composée de Quentin Estoppey – Daniel Michel et Isabelle Christinet rapporteuse

La commission apprécie le fait de conserver l'ancienne fontaine ainsi que le rehaussement pour des questions de sécurité. La commission recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

Questions / remarques

Lisette Schneider demande si l'eau du réservoir va alimenter toutes les fontaines du village ?

Philippe : oui, c'est prévu de cette manière. Alimentation des 4 fontaines du village avec la même eau.

Christian Schneider demande où est placée la nouvelle ? Réponse : à peu près au milieu de l'actuelle, ceci sera fait en fonction des tuyaux pour l'approvisionnement et l'écoulement

Passage au vote – Préavis accepté à l'unanimité.

Divers et proposition individuelle

Jean-Jacques Ogay : Reçu une facture d'eau pour 2020. Se demande s'il est le seul ?

Alain Michel répond que cela concerne plusieurs personnes, reprise des factures ouvertes suite à un mauvais suivi du boursier précédent. Il semblerait que les factures concernées n'ont pas été reçues par les débiteurs.

Marlyse Wegmann Demande s'il serait possible que les orateurs disposent d'un micro

Alain Michel répond que c'est compliqué – résonance

Claire-Lise Sumi revient sur les contrôles de l'eau et demande si de nouveaux contrôles sont prévus afin de pouvoir réutiliser l'eau de la source. Pas de changement prévu pour l'instant, il est compliqué de faire baisser les résultats et chaque analyse est facturée env. 800.- fr.

Alain Michel précise quant à lui que les analyses sont de plus en plus poussées avec un risque accru de toujours trouver quelque chose.

L'AGAP avait émis le souhait de préparer une soirée film, les dates initialement prévues ne jouent pas. Ce sera probablement pour début 2025.

La séance est clôturée à 21h15

Le Président
Léandre Bolomey

La Secrétaire
Voutat Céline